

Entreprise Agro-Industrielle du Congo

AVIS D'APPEL D'OFFRE N°18/F/AGRICO SA/25

ACQUISITION DE 300 TONNES DE UREE

- L'entreprise agro industrielle du CONGO SA, filiale de SIMCO SAS a prévu dans le cadre de son budget annuel, des fonds afin de financer les opérations, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de 300 TONNES de UREE.
- L'Entreprise agroindustrielle sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir 300 Tonnes de UREE.
- 3. Des variantes ne seront pas prises en considération].
- 4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo, à tous les candidats éligibles.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Commission des passations des marchés de l'entreprise agroindustrielle du CONGO située sur 7, Avenue Hewa Bora commune Kampemba dans la ville de Lubumbashi. Province du Haut Haut-Katanga en RDC; ericklwamba@gmail.com et se procurer le DAO à l'adresse mentionnée ci-dessus, tous les jours ouvrables de 8H00' à 16H00' (heure de Lubumbashi).
- 6. Les exigences en matière de qualification sont

a. Documents administratifs :

Pour prouver sa régularité vis-à-vis de la règlementation congolaise, le candidat fournira les copies des documents justificatifs ci-après sous peine de rejet de l'offre.

- Preuve de son existence légale (statuts) ;
- · RCCM:
- · Numéro d'identification nationale ;
- Preuve d'enregistrement à l'ARSP :
- Numéro Impôt (NIF).

b. Capacité financière :

Le candidat fournira les documents justificatifs ci-après :

- Etats financiers de ces trois dernières années certifiées par un expertcomptable agrée par l'ONEC RDC;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (3) dernières années au moins égal au montant du marché pour lequel il soumissionne.

c. Capacité technique et expérience :

- Fournir au moins 2 références satisfaisantes, preuve d'avoir déjà livré des fournitures similaires au cours des 2 dernières années;
- Consulter le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale de l'entreprise agroindustrielle du Congo, 7, Avenue Hewa Bora Commune de Kampemba /Province du Haut-Katanga en R République Démocratique du Congo contre un paiement non remboursable de 500 USD ou son équivalent en Francs congolais au taux officiel fixé par la Banque Centrale du Congo. La méthode de paiement sera cash à la caisse de l'entreprise agroindustrielle du Congo ou par virement bancaire au compte ciaprès :
 - Entreprise agroindustrielle du Congo N° 555200137532918 domicilié à Equity BCDC.

- Le document d'Appel d'offres sera adressé physiquement à l'adresse indiqué cidessus
- 8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de l'entreprise agroindustrielle du Congo, 7, Avenue Hewa bora Quartier industrielle Commune de Kampemba / Ville de Lubumbashi province du Haut-Katanga en République Démocratique du Congo au plus tard le 27 Octobre 2025 à 12H00' (Heure de Lubumbashi). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Salle de réunion de la Direction Générale de l'entreprise agroindustrielle du Congo, située au numéro 7, Avenue Hewa Bora Quartier industriel Commune de Kampemba dans la ville de Lubumbashi. Province du Haut-Katanga en RDC, le 27 Octobre 2025 à 12H30' (Heure de Lubumbashi).
- 10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 1000 USD ou son équivalent en République Démocratique du Congo au taux officiel fixé par la Banque centrale du Congo.
- 11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 Jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Lubumbashi, le 25 Octobre 2025

Pour la Direction Général de AGRICO SA PRISE A Erick Lwamba Mayanga

Dûment habilité

Retour à la liste